

MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

2016-07-04

PROCÈS-VERBAL DU 4 JUILLET 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanel tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à Albanel, le lundi 4 juillet 2016 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère
Isabelle Thibeault, conseillère
Nicole Pelchat, conseillère
MM. Stéphane Bonneau, conseiller
Dave Plourde, conseiller

Est absente : Mme Liane Proulx, conseillère

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1.** Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- 2.** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.** Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016
- 4.** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016
- 5. ADMINISTRATION**
 - 5.1** Acceptation de la liste des comptes de juin 2016
 - 5.2** Rapport des revenus de juin 2016
 - 5.3** Adoption du règlement 16-206 concernant la patinoire et le planchodrome
 - 5.4** Adoption du règlement 16-207 concernant l'exécution des travaux à l'édifice municipal
 - 5.5** Avis de motion – Règlement d'emprunt concernant l'augmentation du fonds de roulement
- 6. TRANSPORTS**
 - 6.1** PRRRL – Demande d'aide financière pour l'élaboration des plans et devis ainsi que pour la réalisation des travaux
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1** Étang numéro 1 – Autorisation de procéder à la caractérisation des boues

- 8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1** Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - 8.2** CPTAQ – Décision au dossier du terrain de Claude Gilbert
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1** Rapport de la bibliothèque
 - 9.2** Plan de développement – Autorisation de paiement de la première tranche
 - 9.3** Bibliothèque municipale – Autorisation des dépenses
 - 9.4** Camping municipal – Autorisation de l'asphaltage
 - 9.5** Camping municipal – Autorisation de l'installation de quatre unités de climatisation
 - 9.6** Piscine municipale – Autorisation de l'embauche et des salaires des sauveteurs et de l'assistante-sauveteuse
- 10. DONS ET SUBVENTIONS**
 - 10.1** Centraide – Demande d'aide financière
- 11. RÉOLUTIONS**
 - 11.1** RMR Lac-Saint-Jean – Conteneur de chasse
 - 11.2** Toiture du Centre communautaire et fenêtres du presbytère – Autorisation de déposer une demande d'aide financière
 - 11.3** Croix-Rouge canadienne – Renouvellement de l'entente de service aux sinistrés
 - 11.4** Ferme Clau-Chant – Autorisation de payer une réclamation pour un pneu
- 12. FORMATIONS**
 - 12.1** ADMQ – Colloque de zone
- 13. INFORMATION**
- 14. INVITATIONS**
 - 14.1** Municipalité de Péribonka – À l'eau Péribonka
 - 14.2** Municipalité de St-Thomas-Didyme – Invitation au souper du marathon de nage du Lac-à-Jim
- 15. CORRESPONDANCE**
- 16. AUTRES SUJETS**
 - 16.1** Envoi d'une lettre de remerciements pour les travaux au terrain de balle
- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

16-148

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
 APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

16-149

3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2016

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QU'il y ait exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016.

16-150

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2016

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016 soit adopté tel que présenté aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJETÉES

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **179 931,21 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. ADMINISTRATION

16-151

5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE JUIN 2016

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois de juin 2016 soient approuvées telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	70 155,28 \$
Comptes payés	68 505,96 \$
Salaires nets et REER de juin 2016	41 269,97 \$
Total :	179 931,21 \$

5.2 RAPPORT DES REVENUS DE JUIN 2016

Le rapport des revenus pour le mois de juin 2016, d'une somme de **55 547,52 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

16-152

5.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT 16-206 CONCERNANT LA PATINOIRE ET LE PLANCHODROME

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel désire procéder aux travaux d'aménagement d'une patinoire extérieure et d'un planchodrome;

ATTENDU QUE le projet est évalué à 132 000 \$ incluant les taxes nettes;

ATTENDU QUE les fonds généraux sont insuffisants pour payer la totalité des travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité juge à propos d'effectuer un règlement d'emprunt pour se procurer la somme de 130 000 \$ nécessaire à l'exécution totale des travaux;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mai 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le Règlement d'emprunt numéro 16-206 décrétant une dépense de 132 000 \$ et un emprunt de 130 000 \$ pour des travaux d'aménagement d'une patinoire extérieure et d'un planchodrome selon l'évaluation des coûts préparés par monsieur Réjean Hudon, directeur général, en date du 4 juillet 2016.

16-153

5.4 ADOPTION DU RÈGLEMENT 16-207 CONCERNANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX À L'ÉDIFICE MUNICIPAL

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel désire procéder à la réfection de l'accès principal de la mairie et procéder à des travaux de rénovation au secrétariat;

ATTENDU QUE le coût des travaux est évalué à 40 000 \$;

ATTENDU QUE les fonds généraux sont insuffisants pour payer le coût des travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel juge à propos d'effectuer un règlement d'emprunt pour se procurer la somme de 40 000 \$ nécessaire à la réalisation de ces travaux;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mai 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le Règlement d'emprunt numéro 16-207 décrétant une dépense de 40 000 \$ et un emprunt de 40 000 \$ pour des travaux de réfection à l'édifice municipal.

5.5 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 16-208 CONCERNANT L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Un avis de motion est, par la présente, donné par Stéphane Bonneau, conseiller, à savoir que, lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, il proposera l'adoption du Règlement d'emprunt numéro 16-208, **avec absence de lecture**, concernant l'augmentation du fonds de roulement.

6. TRANSPORTS

16-154

6.1 PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PRRRL) – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX

ATTENDU QUE le 14 décembre 2015, dans ses résolutions 15-288 et 15-289, la Municipalité d'Albanel a déposé deux (2) demandes d'aides financières dans le cadre du programme de *Réhabilitation du réseau routier local* (PRRRL), volet « Redressement des infrastructures routières locales »;

ATTENDU QUE le 29 avril 2016, le ministère des Transports nous informait qu'il s'est vu contraint de rejeter notre demande parce que le rapport final du PIRRL de la MRC de Maria-Chapelaine n'avait pas encore obtenu l'avis du Ministère;

ATTENDU QU'il y a lieu de présenter une nouvelle demande;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel présente deux (2) nouvelles demandes dans le cadre du programme de *Réhabilitation du réseau routier local* (PRRRL), volet « Redressement des infrastructures routières locales », soit une demande pour l'élaboration des plans et devis et une demande pour la réalisation des travaux, et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

16-155

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 ÉTANG NUMÉRO 1 – AUTORISATION DE PROCÉDER À LA CARACTÉRISATION DES BOUES

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise une dépense de 2 012,50 \$ afin de procéder à la caractérisation des boues de l’étang numéro 1. Le travail sera effectué par l’entreprise Les produits BCC inc.

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L’INSPECTEUR EN BÂTIMENT DE JUIN 2016

Le rapport de l’inspecteur pour le mois de juin fait état de :

Un permis de construction (résidentielle)	80 000 \$
Quatre permis de construction (autre)	81 359 \$
Douze permis de rénovation	118 700 \$
Trois recherches pour certificat de localisation	

8.2 COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – DÉCISION AU DOSSIER DU TERRAIN DE CLAUDE GILBERT

La Municipalité d’Albanel s’est adressée à la CPTAQ afin qu’elle ordonne l’exclusion de sa zone agricole d’un emplacement d’une superficie approximative de quatre hectares faisant partie du lot 30A du rang 7 au cadastre du Canton d’Albanel, de la circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Ouest.

Après analyse de la demande, la Commission autorise l’utilisation à des fins autres que l’agriculture, soit pour la tenue d’activités dans le cadre du Festival de la gourgane d’une partie du lot 5 156 528 du cadastre du Québec (autrefois connu comme étant partie du lot 30A du rang 7 au cadastre du Canton d’Albanel), de la circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Ouest, en la municipalité d’Albanel, d’une superficie de 1,5 hectare.

Les parcelles refusées et la parcelle faisant l’objet de l’autorisation ci-dessus, pour un usage autre qu’agricole, sont montrées sur un croquis, préparé par les services professionnels de la Commission à partir d’une orthophotographie des lieux prise en 2012 portant le numéro LSJ2012 40cm 381 541.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les statistiques pour le mois de juin 2016 font état respectivement de 833 usagers et 11 usagers pour le service numérique; ainsi que de 292 prêts de biens culturels et 32 prêts de livres numériques.

16-156

9.2 PLAN DE DÉVELOPPEMENT – AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA PREMIÈRE TRANCHE

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise une dépense de 7 200 \$, plus taxes, représentant la première tranche du plan de développement du secteur du Club des sportifs.

16-157

9.3 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – AUTORISATION DES DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel s'engage à verser la somme de 2 200 \$ pour les dépenses relatives à l'achat de l'affiche extérieure « Bibliothèque Denis-Lebrun » ainsi que les dépenses pour la conférence de presse sur invitation seulement.

16-158

9.4 CAMPING MUNICIPAL – AUTORISATION DE L'ASPHALTAGE

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel a procédé à l'installation d'une barrière électrique à l'entrée du Camping municipal et que l'entrée a dû être adaptée à la nouvelle barrière;

ATTENDU QUE l'asphalte doit être refait sur cette section de l'entrée;

ATTENDU QUE la Municipalité a fait parvenir une demande à deux fournisseurs du secteur, soit B.R. Asphalte inc. et Asphalte Dallaire et St-Pierre inc., et que la soumission la plus complète et avantageuse est celle de B.R. Asphalte inc. situé au 3354, route 373 à Saint-Félicien;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte la proposition la plus complète, soit celle de B.R. Asphalte inc., représentant une somme de 15 437,50 \$ plus taxes.

16-159

9.5 CAMPING MUNICIPAL – AUTORISATION DE L’INSTALLATION DE QUATRE UNITÉS DE CLIMATISATION

ATTENDU QU’il est nécessaire de procéder à l’installation d’une unité de climatisation dans les chalets neufs du Camping municipal;

ATTENDU QUE la Municipalité a fait parvenir une demande à deux fournisseurs du secteur, soit G.A. Climateck enr. et All-Tech, et que la soumission la plus avantageuse est celle de G.A. Climateck enr., situé au 1518, du Rocher à Normandin;

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise une somme de 8 650 \$ plus taxes pour l’installation d’une unité de climatisation dans les quatre chalets neufs du Camping municipal.

16-160

9.6 PISCINE MUNICIPALE – AUTORISATION DE L’EMBAUCHE ET DES SALAIRES DES SAUVETEURS ET DE L’ASSISTANTE-SAUVETEUSE

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise l’embauche et la rémunération des sauveteurs et de l’assistante-sauveteuse aux conditions ci-dessous décrites :

NOM	POSTE	TAUX HORAIRE
Amélie Painchaud	sauveteuse	13,65 \$/heure
Jérémy Tremblay	sauveteur	13,60 \$/heure
Crystel Coulombe-Cloutier	assistante-sauveteuse	12 \$/heure
Amélie P. et Jérémy T.	moniteur de cours	15 \$/heure

10. DONS ET SUBVENTIONS

16-161

10.1 CENTRAIDE – DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel accorde une somme de 150 \$ à l’organisme Centraide à titre de participation financière dans le cadre de la campagne Centraide 2016.

11. RÉSOLUTIONS

16-162

11.1 RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES LAC-SAINT-JEAN (RMR) – CONTENEUR DE CHASSE

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le renouvellement du protocole d'entente avec la RMR pour l'installation de conteneurs de chasse pour la saison 2016.

QUE monsieur Réjean Hudon, directeur général, soit autorisé à signer tout document relatif à cette entente.

16-163

11.2 TOITURE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET FENÊTRES DU PRESBYTÈRE – AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU QUE la toiture du Centre communautaire et les fenêtres du presbytère doivent être changées;

ATTENDU QUE nous avons reçu un courrier nous informant qu'il est possible de déposer une demande d'aide financière auprès du *Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150)* pour Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC);

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise monsieur Réjean Hudon, directeur général, à déposer une demande auprès du *Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150)* pour Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC).

16-164

11.3 CROIX-ROUGE CANADIENNE – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICE AUX SINISTRÉS

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général à conclure le renouvellement de l'Entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne.

16-165

11.4 FERME CLAU-CHANT – AUTORISATION DE PAYER UNE RÉCLAMATION POUR UN PNEU

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le paiement de la réclamation de la ferme Clau-Chant représentant l'achat d'un pneu agricole ainsi que le transport pour une somme totale de 1 121,01 \$ taxes incluses.

12. FORMATIONS

16-166

12.1 ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) – COLLOQUE DE ZONE

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général à s'inscrire au colloque de zone de l'ADMQ qui se tiendra le jeudi 15 septembre 2016 à L'Orée des Champs de Saint-Nazaire et le versement du coût de l'activité de 60 \$.

13. INFORMATION

14. INVITATIONS

14.1 MUNICIPALITÉ DE PÉRIBONKA – À L'EAU PÉRIBONKA

Le conseil de la municipalité d'Albanel ne donne pas suite à cette invitation.

16-167

14.2 MUNICIPALITÉ DE ST-THOMAS-DIDYME – INVITATION AU SOUPER DU MARATHON DE NAGE DU LAC-À-JIM

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel procède à l'achat de 2 billets pour le souper familial qui se déroulera le 16 juillet 2016. Madame Francine Chiasson, mairesse, assistera à cet événement.

15. CORRESPONDANCE

16. AUTRES SUJETS

16.1 Envoi d'une lettre de remerciements pour les travaux au terrain de balle

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la présente séance, les questions portent sur les sujets suivants :

- Le paiement par la Municipalité de la signalisation du CN.

16-168

18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER

QUE la séance soit levée à 20 h 22.

Fait et passé à Albanel en ce quatrième jour de juillet 2016.

FRANCINE CHIASSON, mairesse

RÉJEAN HUDON, directeur général